



Démarches à suivre pour demander des documents médicaux de rapports, d'examens ou d'autres.

Pour demander les documents

- Sur place : Auprès de l'Unité d'Attention à l'Usager, rez-de-chaussée bureau 1 ou 2. Jours ouvrables de 9h à 15h. Vous pouvez les demander auprès des admissions en dehors de l'horaire de travail de l'UAC.
- Par courrier électronique : uau@hcerdanya.eu
- **Le formulaire de demande au verso de cette information doit être rempli.**
 - ✓ Les copies de rapports et d'examens complémentaires peuvent être récupérées 7 jours après la demande.
 - ✓ Pour les rapports de suivi de nouvelle élaboration dès que le médecin et/ou le service aura rédigé le rapport.
 - ✓ Vous serez prévenu par téléphone de la date de la remise.

Pour la remise de la documentation

- Sur place : Auprès de l'Unité d'Attention à l'Usager de 9h à 15h, les jours ouvrables.
- Envoi par courrier postal
- Envoi par courrier électronique
- Pièces justificatives nécessaires pour la remise des documents médicaux :

Le patient <ol style="list-style-type: none">1. CNI ou Passeport original.
Personne autorisée par le patient <ol style="list-style-type: none">1. Lettre d'autorisation ou de représentation dûment signée par le patient. Le nom complet de la personne autorisée et son lien familial doivent y figurer.2. CNI ou Passeport original du patient. Joindre une photocopie à la demande.3. CNI ou Passeport original de la personne autorisée. Joindre une photocopie à la demande.
Personne décédée <ol style="list-style-type: none">1. CNI ou Passeport original de la personne autorisée. Joindre une photocopie à la demande.2. Ddocumentation de liens familiaux par et / ou de la relation. photocopie
Tuteur légal du patient <ul style="list-style-type: none">✓ Pièce justificative de la désignation. <ol style="list-style-type: none">1. judiciaire de tuteur.2. CNI originale du tuteur. Joindre une photocopie à la demande.3. CNI originale de la personne placée sous tutelle. Joindre une photocopie à la demande.
Père/mère, en cas de mineurs de 16 ans <ol style="list-style-type: none">1. CNI ou passeport original du demandeur. Joindre une photocopie à la demande.2. Livret de famille. Joindre une photocopie à la demande.

*NOTE D'INFORMATION: Conformément aux dispositions de la Loi Organique 15/1999, du 13 décembre, portant sur la Protection de Données à Caractère Personnel (LOPD), les données indiquées dans ce document seront intégrées dans un fichier sous la responsabilité du GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE - HÔPITAL DE CERDAGNE dans le but de donner suite à votre demande et d'effectuer les démarches nécessaires pour l'objet du présent formulaire. À tout moment, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition, par communication écrite accompagnée d'une photocopie de la CNI o d'un document d'identification équivalent, adressée à l'Unité d'Attention au Client du GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE - HÔPITAL DE CERDAGNE, Camí d'Ur 31 Puigcerdà 17520.

*Horaire de demandes et de remise de l'Unité d'Attention à l'Usager jours ouvrables de 9h à 15h
Courrier électronique: uau@hcerdanya.eu tél 04 68 61 68

